

**CFDT 78  
CGT 78  
FSU 78  
SOLIDAIRES 78  
UNSA 78**

**ASTI DU MANTOIS  
CEFY  
LDH 78  
MRAP 78  
RESF 78**

**Mme Anne BOQUET**  
Préfète des Yvelines

Trappes, le 9 novembre 2009

Madame la Préfète

Suite à la lettre exigeant une nouvelle circulaire de régularisation des salariés sans papiers, adressée le 1<sup>er</sup> octobre 2009 au Premier Ministre, Monsieur François Fillon, par cinq organisations syndicales et six associations, une rencontre s'est déroulée au niveau du département des Yvelines. Elle regroupait les unions départementales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA ainsi que les associations ASTI du Mantois, CEFY, LDH, MRAP, Resf, des Yvelines.

Ces organisations syndicales et associatives des Yvelines ont constaté une fois de plus le caractère contestable et les dégâts sociaux de la politique vis-à-vis de l'immigration menée par les pouvoirs publics. Elles ont souligné une application particulièrement rigide par la Préfecture des Yvelines.

Ont été mis en cause :

- les difficultés de la régularisation des salariés sans papiers alors que leur rôle positif dans l'économie française n'est plus à démontrer,
- la non reconnaissance réelle du droit de vivre en famille et de l'intérêt supérieur des enfants malgré les conventions internationales signées par la France,
- la déstabilisation des jeunes majeurs scolarisés sans papiers,
- la réduction des possibilités de rester en France pour se soigner,
- les restrictions sur le droit d'asile,
- la répression généralisée avec les contrôles, les arrestations, les centres de rétention et les expulsions dans une logique du chiffre inacceptable, sans oublier les multiples pressions sur celles et ceux qui aident les sans papiers,
- le débat opportuniste sur l'identité nationale qui vise à renforcer la stigmatisation de l'immigration,
- les disparités de traitement des dossiers entre les préfectures,
- les délais interminables de traitement des dossiers, lenteur accentuée dans les Yvelines par un manque évident d'effectifs dans les bureaux des étrangers.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments les organisations syndicales et associations des Yvelines, signataires de ce courrier, tiennent à vous faire savoir qu'elles apportent leur soutien aux 5000 salariés sans papiers qui en Ile de France occupent des entreprises et des chambres patronales. Elles exigent que soit garantie l'égalité de traitement et qu'une circulaire définissant des critères améliorés, simplifiés et appliqués à l'ensemble du territoire national soit mise en œuvre.

Saisies, notamment par les délégués de six foyers (Coignières, Elancourt, Guyancourt, La Verrière, Plaisir, Trappes) des graves problèmes que les sans papiers rencontrent pour obtenir un titre de séjour, les associations et les organisations syndicales des Yvelines vous demandent, chacune à partir de son champ d'intervention, d'être reçues vendredi 13 novembre en début d'après midi à l'occasion d'une manifestation devant la préfecture.

Comptant sur une réponse favorable, nous vous adressons, Madame la Préfète, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour la **CGT 78, Eric PREVOST**, secrétaire général  
et **Paul COURTOT**

Pour la **CFDT 78, Maud BILLON**, secrétaire générale  
et **Daniel RICHTER**

Pour la **FSU 78, Pierre MARSALEIX**  
et **Michel CHASTAN**, secrétaires départementaux

Pour l'**UNSA 78, Marcel DUPUY**

Pour l'**Union Syndicale Solidaires, Gilles SERT**

Pour l'**ASTI du Mantois, Mike DESCHAMPS**

Pour le **CEFY, Pierre RICHARD**

Pour la **LDH 78, Claire TESTA**, présidente

Pour le **MRAP 78, Thérèse LOIRAT**

Pour le **RESF 78, Florence BIHET**  
et **Odile JOUANNE**